

Image not found or type unknown



Prud homme & prochaine cloture sarl

Par **nath999999**, le **22/10/2009** à **13:20**

Bonjour,rrnrj'ai reçu une convoc conciliation prud homme pour une rémunération qui est en fait un remboursement de frais de déplacement.rrnrLa sarl a clôturé son compte bancaire en juillet 2009 et doit cloturer prochainement.rrnrQuels sont mes droits sachant que la sté ne fonctionne plus et doit etre cloturée rapidement... rnrnSachant que La personne qui m'a convoqué et qui en aucun cas était salarié (pas de contrat de travail) réclame des sommes à cette sarl uniquement pour une prestation et non un quelconque contrat.rrnrmerci